Golfe du Morbihan. Les hydroliennes chahutées dans une réunion publique

Une réunion publique sur l'implantation des hydroliennes dans le golfe du Morbihan s'est tenue mercredi 29 juin 2022 à Arzon (Morbihan). Une réunion plutôt tendue.



Thomas Archinard, chef de projet chez Sabella, qui va implanter des hydroliennes dans le golfe du Morbihan. | OUEST-FRANCE

Ouest-France Isabelle JÉGOUZO Publié le 30/06/2022 à 15h31

Écouter

La salle de la maison des associations d'Arzon (Morbihan) est pleine à craquer, mercredi 29 juin 2022. Plus d'une centaine de personnes ont pris place pour écouter la présentation par l'entreprise Sabella, de ses partenaires 56 Énergie et l'Université de Bretagne sud sur l'expérimentation de deux hydroliennes, dans le courant de la Jument dans le golfe du Morbihan.

Tension palpable

Celle-ci n'avait pas encore débuté, que les ingénieurs de Sabella ont été pris sous le feu nourri de questions et de remarques dans un climat délétère. Pourquoi seulement une permanence à

Arzon et Larmor-Baden ? », s'exclame un participant. Pourquoi seulement trois jours ? », vocifère un deuxième. Quelle est votre qualité d'ingénieur ? Dans quel domaine ? », demande un autre. Toutes les vues diffusées sur écran géant sont commentées, critiquées, disséquées par la salle. La tension est palpable.



Réunion publique sur le projet d'implantation de deux hydroliennes dans le golfe du Morbihan. | OUEST-FRANCE

Manque d'énergie

Christophe Laly, directeur de 56 Énergie, justifie le projet. Nous parlons d'expérimentation sur trois ans, indique-t-il.À la fin, toutes les machines et les câbles seront sortis de l'eau. La Bretagne est une péninsule électrique très dépendante. Le Plan climat aire énergie territorial(PCAET) de la Région prévoit l'utilisation d'énergie renouvelable pour assurer l'approvisionnement en énergie. Aujourd'hui, on ne peut pas se passer de quoi que ce soit », justifie Thomas Archinard, ingénieur, chef de projet chez Sabella. La crise actuelle sur le gaz dans le monde apporte une pierre de plus à l'édifice de Sabella.

Ne pas jouer les apprentis sorciers

Mais la salle ne l'entend pas de cette oreille. Pour elle, l'implantation de deux hydroliennes dans le Golfe cache un projet plus important d'une vingtaine d'hydroliennes. Aujourd'hui, ça n'est pas le cas », martèle Thomas Archinard. Les élus nous ont missionné pour deux hydroliennes pendant trois ans. Ensuite, on en tirera les conséquences. Pour un participant :

C’est agréable de voir qu’il existe encore des sociétés philanthropiques au service de la science, ironise-t-il. Pour un autre : Le principe de précaution voudrait qu’on ne joue pas les apprentis sorciers sur un milieu aussi fragile que le Golfe.

Nous avons appris de nos erreurs

Les ingénieurs défendent leur projet, vue après vue. Nous connaissons les enjeux environnementaux du golfe, nous les avons étudiés. Nous avons réalisé une véritable étude d’impact sur l’environnement avec des études scientifiques sans précédent ! Technologiquement, la salle doute du projet par rapport aux difficultés qu’a rencontrées Sabella à Brest (Finistère), sur l’hydrolienne d’Ouessant. Mais nous avons appris de nos erreurs », certifie Thomas Archinard. Le projet dans le golfe du Morbihan se nourrit des erreurs passées. Nous réalisons des tests sur des bancs d’essai en usine, jamais réalisés jusqu’à présent. C’est une première mondiale.

7 000 bateaux dans le Golfe

Des participants demandent à quel niveau l’antifouling posé sur la nacelle va polluer le Golfe, ainsi que les anodes. Notre antifouling est bio, il est fabriqué à Lorient. C’est une goutte d’eau dans le Golfe par rapport aux 7 000 bateaux existants. En ce qui concerne les anodes, c’est pareil. Tous les équipements portuaires en sont équipés. Questions aussi sur la mise à l’eau et la sortie de l’eau des hydroliennes. Normalement, elles sont prévues de rester immergées pendant trois ans. Elles le seront par bateau.

En fin d’année

Pour Christophe Laly : S’il y a le moindre problème rédhibitoire, elles seront sorties et l’expérimentation s’arrêtera là ! Mais le dialogue de sourds est total. L’enquête publique permettra aux habitants de déposer leurs remarques entre le 13 juillet et le 12 août 2022. Le commissaire-enquêteur tiendra aussi trois permanences pendant ce laps de temps. Le préfet rendra un avis en fin d’année.

UPPM revue de presse